

REMARQUE : aucun véhicule ne sera autorisé à rester dans l'enceinte de la foire.

OBSERVATIONS :



Utilisez ce QR CODE pour remplir le formulaire en ligne



FOYER RURAL DE COLOMBIER

30^{ème} FOIRE À LA BROCANTE ET VIDE-GRENIER

JEUDI 8 MAI 2025

Labadie - 24560 COLOMBIER

Courrier : 1985 Route Henri IV - 24560 COLOMBIER

Tél : 07 81 57 41 54

E-mail : brocantedecolombier@gmail.com

Site : www.colombierenperigord.com

ATTESTATION-INSCRIPTION BROCANTE/VIDE-GRENIER PARTICULIERS

Attestation à renvoyer à l'organisateur : FOYER RURAL DE COLOMBIER - 1985 Route Henri IV - 24560 COLOMBIER qui la joindra au registre pour remise au maire de la commune de COLOMBIER.

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél : Email :

N° d'immatriculation du ou des véhicule(s) autorisé(s) à entrer pour l'installation du stand. Fourgon ou véhicule avec remorque = réservation obligatoire de 2 emplacements minimum. Seuls les véhicules inscrits pourront entrer dans l'enceinte de la foire.

--	--	--	--

RÉSERVATION : (cocher la case souhaitée)

1 EMPLACEMENT à 13 € = 13 €

4 EMPLACEMENTS à 11 € = 44 €

2 EMPLACEMENTS à 13 € = 26 €

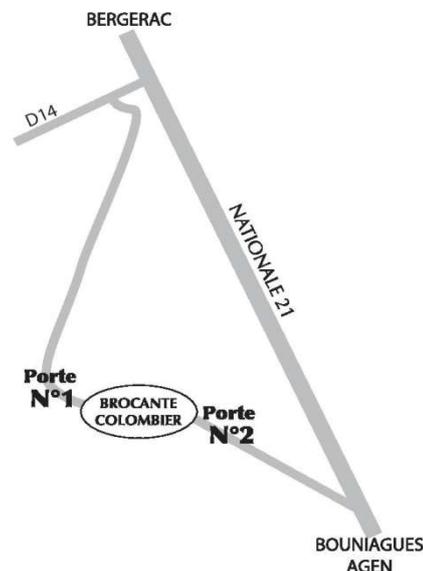
> 4 EMPLACEMENTS à 11€ = €

3 EMPLACEMENTS à 13 € = 39 €

ACCÈS : J'arriverai impérativement avant 8h par la porte N°1 ou N°2

J'ENTOURE LA BONNE ENTRÉE SUR LE PLAN →

- Je déclare mon inscription ferme et définitive,
- Je m'engage à respecter le règlement ci-joint,
- **Je joins une photocopie de ma pièce d'identité (recto/verso),**
- Je joins un chèque de euros à l'ordre du «Foyer Rural de Colombier» représentant le montant total de ma réservation (possibilité paiement PAYPAL ou virement bancaire, nous contacter à l'adresse mail ci-dessus).
- **Important : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**
- **Je ne reçois pas de confirmation d'inscription**
- **Je déclare sur l'honneur :** - ne pas être commerçant(e)
 - ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce)
 - ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année 2025 (Article R321-9 du Code pénal)



Fait à le

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»